

LE 2,20 LIBERTÉ DE GANDON

0	TITRE PLAN	01
1	LA GENÈSE	02 - 04
2	LES DEUX TYPES	05 - 06
3	LES FEUILLES	
	3.1 PAR LES PRESSES TD6	07 - 18
	3.2 PAR LA PRESSE RGR1	19 - 37
	3.3 PAR LA PRESSE RGR2	38 - 48
4	LES ROULETTES	49 - 54
5	LES CARNETS	
	5.1 LES CARNETS FERMÉS	55 - 64
	5.2 LES CARNETS OUVERTS	65 - 73
6	LES EMISSIONS SURCHARGÉES	
	6.1 SAINT PIERRE ET MIQUELON	74 - 76
	6.2 L'ÉMISSION EN MONNAIE EUROPÉENNE	77 - 79
7	LES ÉMISSIONS PHILEXFRANCE	
	7.1 AVEC VIGNETTE ATTENANTE AU TIMBRE	80 - 81
	7.2 AVEC LOGOTYPE	82 - 84

Bibliographie : Les Liberté. Sococodami septembre 1992.
Rotatives à Grand Rendement par Bernard Fréchet.
Les carnets de Coq à Briat par Bernard Frechet et Richard Rucklin.
Les carnets de timbres au type Liberté de Robert Altériet.
Les empreintes de machines à affranchir utilisées en France par Laurent Bonnefoy et Luc Guillard.
Marianne, bulletin d'information du Cercle des Amis de Marianne.

Internet: www.timbres-barres-phosphorescentes.fr d'Olivier Gervais.
www.marcophilie.org de Guy Maggay.

(S) pièce signée par un expert. (C) pièce avec certificat d'expert.



Synopsis

1 - LA GENÈSE

1.1 - L'ÉPREUVE D'ÉTAT

Pour bien comprendre la genèse du 2,20 Liberté de GANDON il est indispensable de revenir à l'origine de l'émission au début des années 1980.

Un poinçon original a été réalisé par Pierre GANDON d'après une maquette de La Liberté guidant le Peuple de DELACROIX. Il ne comporte ni valeur faciale ni inscriptions marginales.

On aperçoit néanmoins l'ébauche d'une faciale à 1,60, celle-ci a été tracée par Pierre GANDON pour obtenir une vision globale de son travail.



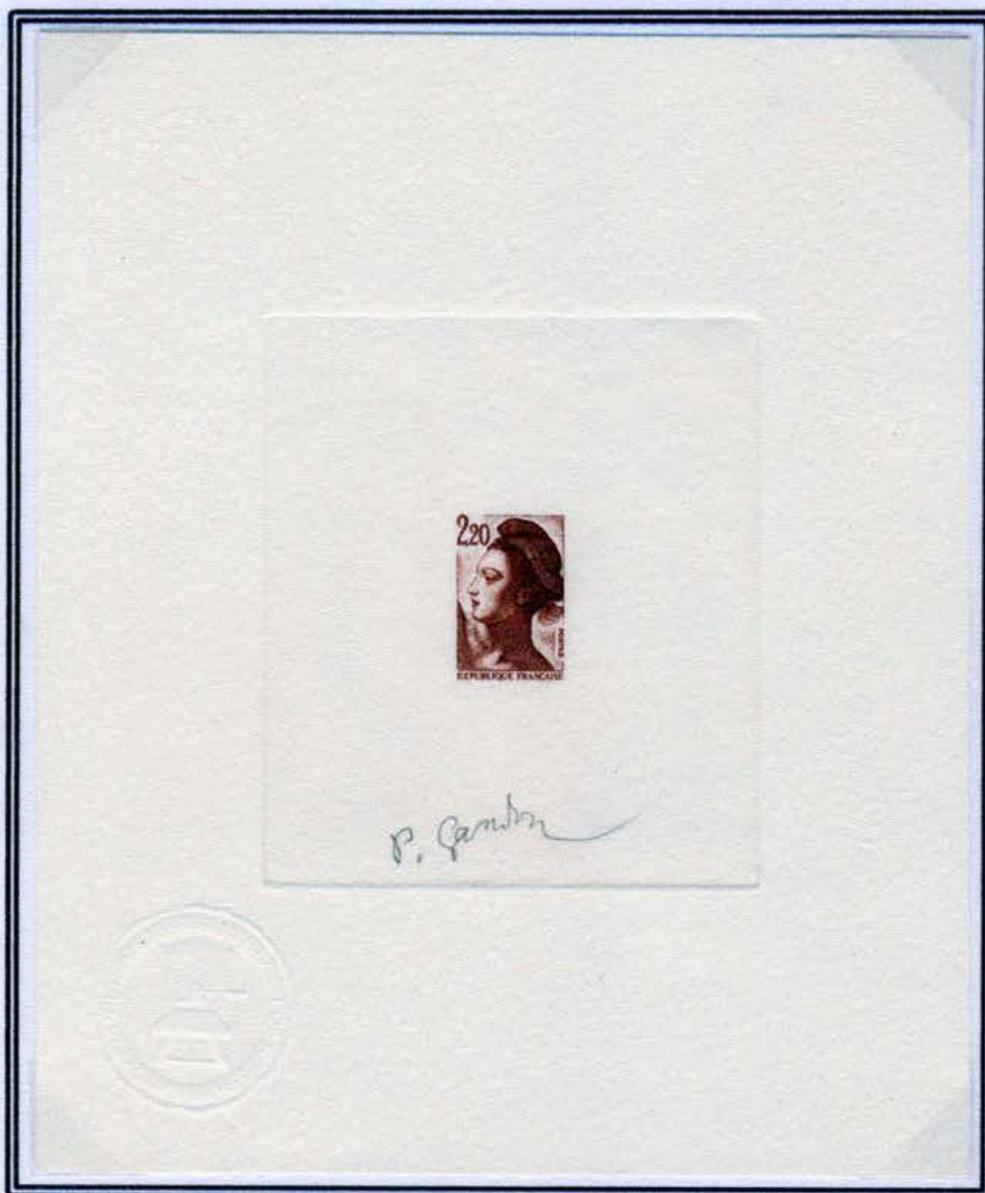
Épreuve du poinçon original au format 150 x 128mm.
Quelques pièces connues dont celle de l'Adresse Musée de La Poste.



1 - LA GENÈSE

1.2 - L'ÉPREUVE D'ARTISTE

Issue d'un poinçon secondaire auquel il a été ajouté la faciale, l'épreuve d'artiste est le seul tirage du service intérieur. Il a été procédé au tirage de quelques épreuves avant que ne soient gravées les inscriptions « D'APRES DELACROIX » et « GANDON » dans la partie inférieure de la gravure (opération réalisée par Claude JUMELET).



Épreuve du poinçon secondaire à 2,20 appelée Epreuve d'Artiste.

1 - LA GENÈSE

1.3 - LES TIRAGES SPÉCIAUX

L'Administration des Postes et Télécommunications fera réaliser ensuite un certain nombre de documents considérés comme des **tirages spéciaux**. Tous ces documents ne sont pas utiles à la fabrication des timbres-poste.

Le document philatélique officiel pour le Musée de la Poste numéro 28-85 mis en vente auprès des usagers révèle l'existence de deux types de timbres. Le timbre à 2,20 collé sur ce document n'est pas au même type que celui imprimé en noir sur le document.

Deux poinçons et deux molettes de transfert ont été fabriqués.



Fragment du document Philatélique Officiel n° 28-85.

L'existence de ces deux poinçons sera confirmée par l'examen des « épreuves dites de luxe », les molettes secondaires ont servis à la fabrication de viroles spéciales pour réaliser ces feuillets non gommés.



IMPRIMERIE des TIMBRES-POSTE, FRANCE

Epreuve avec timbre au type 1.



IMPRIMERIE des TIMBRES-POSTE, FRANCE

Epreuve collective avec timbre au type 2.

2 - LES DEUX TYPES

2.1 - LE TYPE 1

Les particularités du type 1 se retrouvent essentiellement au niveau du pied du grand chiffre 2 de la faciale et dans la virgule.



La base du grand 2 est striée de 5 traits obliques.

La 5ème strie se termine légèrement au dessus du trait supérieur du pied.

Deux stries dans la virgule, celle en partie basse se confond généralement avec la pointe du fait de la présence résiduelle d'encre dans la pointe.



Autre particularité du type 1, les deux stries au dessus du 1 de FRANCAISE sont soudées.



Coin daté du 22 Mai 1985.

Premier jour du 1^{er} tirage au type 1 sur presse TD6-7. Virole A.

Pli du 1^{er} échelon de poids.
 Tarif Lettre du 1^{er} août 1985.
 Oblitération mécanique
 SECAP de Grenoble RP
 (Isère) le 1^{er} jour de tarif.



2 - LES DEUX TYPES

2.2 - LE TYPE 2

Comme pour le type 1 les particularités du type 2 se retrouvent essentiellement au niveau du pied du grand chiffre 2 et dans la virgule.



La base du grand 2 est striée de 4 traits obliques.
La 4ème strie remonte dans la pointe du pied cependant l'encrage souvent important à cet endroit laisse supposer que le trait se termine à hauteur du trait supérieur de la base du 2.
La virgule est pleine.

Le premier tirage au type 2 a été réalisé du 10 au 17 juin 1985. Ce tirage a fait l'objet d'une spéculation importante ce qui a amené l'Imprimerie de Périgueux à imprimer un second tirage du 21 octobre au 8 novembre 1985.

Tout courrier affranchi à l'aide d'un timbre au type 2 avant le 21 octobre 1985 est inévitablement issu du premier tirage.



Pli du 1^{er} échelon de poids. Tarif Lettre du 1^{er} août 1985.
Oblitération mécanique SECAP du 12 octobre 1985 à Murs (Cantal).



Bas de feuille du premier jour d'impression du 1^{er} tirage au type 2. Presse RGR1. Virole D.

3 - LES FEUILLES

3.1 - L'IMPRESSON PAR LES PRESSES TAILLE DOUCE 6 COULEURS (TD6)

3.1.1 - PRÉSENTATION



Feuille n



Feuille n - 1



Feuille n - 2

Sens d'impression

Les presses utilisées (TD6-2, TD6-3, TD6-5, TD6-6, TD6-7, TD6-8) impriment 3 feuilles de 100 timbres par tour de virole. 20 tirages ont nécessité la confection de 18 viroles. Huit de ces tirages sont pourvus de timbres au type 2.

Le numéro de la presse est positionné sous le 96^e timbre sur tous les tirages à l'exception des trois derniers tirages (69^e - 72^e - 73^e) imprimés en 1989 où il est situé sous le 95^e timbre.



Bas de feuille du 1^{er} tirage. Virole B. Numéro sous 96^e timbre.



Bas de feuille du 73^e tirage. Virole P. Numéro sous 95^e timbre.

3 - LES FEUILLES

3.1 - L'IMPRESSION PAR LES PRESSES TAILLE DOUCE 6 COULEURS (TD6)

3.1.2 - LES ÉVÉNEMENTS MAJEURS DANS LA FABRICATION DES FEUILLES

3.1.2.1 - LA JOURNÉE DU 31 MAI 1985

Lors du 1^{er} tirage, durant la journée du 31 Mai 1985, il a été procédé au débrayage du perforateur sur la presse TD6-7 afin d'imprimer un certain nombre de feuilles non dentelées. Ces timbres n'ont pas pouvoir d'affranchissement.



Coin daté dentelé du 31 Mai 1985.



Bas de feuille non dentelé issu du 1^{er} tirage. Presse TD6-7. Virole A.

3 - LES FEUILLES

3.1 - L'IMPRESSION PAR LES PRESSES TAILLE DOUCE 6 COULEURS (TD6)

3.1.2 - LES ÉVÉNEMENTS MAJEURS DANS LA FABRICATION DES FEUILLES

3.1.2.2 - LE TIRAGE UNIQUE SUR TD6-3.

Un seul tirage a été réalisé sur cette presse, le 14^e tirage du 26 septembre au 30 octobre 1985. Virole A.



Pli du 1^{er} échelon de poids affranchi à l'aide d'un timbre avec coin daté + RE du 1^{er} octobre 1985.
Tarif Lettre du 1^{er} août 1985.
Oblitération mécanique SECAP du 4 février 1986 à Cauterets (Hautes Pyrénées).



Bas de feuille du 14^e tirage. Presse TD6-3. Virole J.

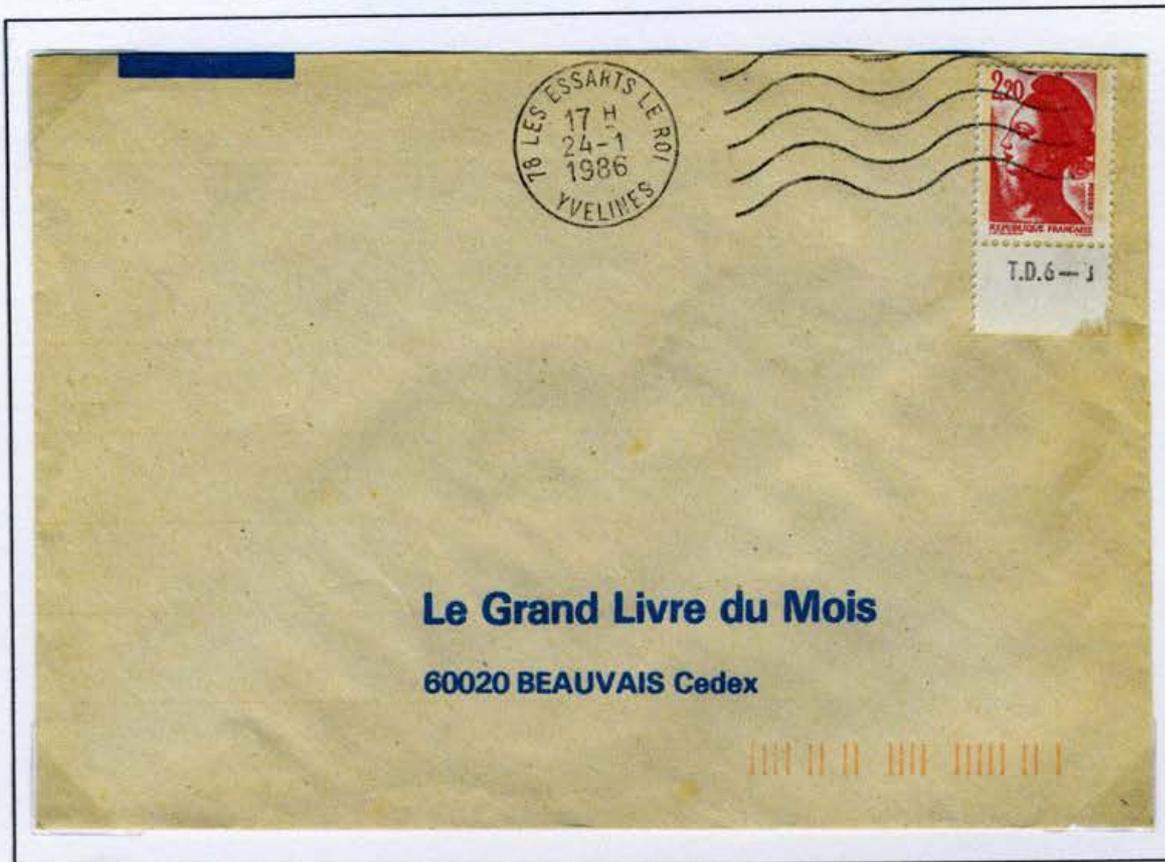
3 - LES FEUILLES

3.1 - L'IMPRESSION PAR LES PRESSES TAILLE DOUCE 6 COULEURS (TD6)

3.1.2 - LES ÉVÉNEMENTS MAJEURS DANS LA FABRICATION DES FEUILLES

3.1.2.2 - LE PREMIER TIRAGE COMMERCIALISÉ SUR LA TD6-8.

Le premier tirage commercialisé réalisé sur cette presse TD6-8 fut réalisé du 18 au 21 juin 1985 (6^e tirage. Virole A). Les timbres sont au type 1 et les barres phosphorescentes au type D.



Pli du 1^{er} échelon de poids affranchi à l'aide d'un timbre + indication de service TD6-8.
 Tarif Lettre du 1^{er} août 1985.
 Oblitération mécanique SECAP du 24 janvier 1986 à Les Essarts le Roi (Yvelines).



Bas de feuille du 21 juin 1985, dernier jour d'impression du 6^e tirage. Presse TD6-8. Virole A.

3 - LES FEUILLES

3.1 - L'IMPRESSION PAR LES PRESSES TAILLE DOUCE 6 COULEURS (TD6)

3.1.2 - LES ÉVÉNEMENTS MAJEURS DANS LA FABRICATION DES FEUILLES

3.1.2.3 - PAPIER COUCHÉ HARRISON & SONS

Distribué par la société HIGH WYCOMBE.

Des feuilles ont été imprimées sur ce papier en **fin de journée du 30 octobre et en début de journée du 31 octobre 1985.**



Timbre au type 2 « papier couché » sur pli 1^{er} échelon de poids. Tarif Lettre du 1^{er} août 1985.
Oblitération du 12 novembre 1985 par timbre à date A9 de Quimper (Finistère)



Bas de feuille du 18^e tirage. Virole J.

3 - LES FEUILLES

3.1 - L'IMPRESSION PAR LES PRESSES TAILLE DOUCE 6 COULEURS (TD6)

3.1.2 - LES ÉVÉNEMENTS MAJEURS DANS LA FABRICATION DES FEUILLES

3.1.2.4 - LES TIRAGES DE LA JOURNÉE DU 18 OCTOBRE 1989

Deux tirages ont été imprimés sur la presse TD6-2 le 18 octobre 1989. Le 72^e tirage avec des timbres au type 1 et le 73^e tirage avec des timbres au type 2.



Bas de feuille du 72^e tirage et timbre au type 1. Virole A.



Bas de feuille du 73^e tirage et timbre au type 2. Virole P.

3 - LES FEUILLES

3.1 - L'IMPRESSION PAR LES PRESSES TAILLE DOUCE 6 COULEURS (TD6)

3.1.2 - LES ÉVÉNEMENTS MAJEURS DANS LA FABRICATION DES FEUILLES

3.1.2.5 - LA VIROLE J.



Une tache de couleur située au dessus du deuxième E de REPUBLIQUE se retrouve sur tous les tirages réalisés avec la virole J.
 Cette tache se situe uniquement sur les 7^e et 8^e colonnes des feuilles avec RE.



Pli du 1^{er} échelon de poids.
 Tarif Lettre du 1^{er} août 1986.

Oblitération mécanique
 SECAP du 9 janvier 1987 à
 Clamart (Hauts de Seine).



Bas de feuille du 1^{er} jour d'impression du 46^e tirage. Presse TD6-5. Virole J.

1 - LES FEUILLES

1.1 - L'IMPRESSION PAR LES PRESSES TAILLE DOUCE 6 COULEURS (TD6)

1.3 - LES VARIÉTÉS DE BARRES PHOSPHORESCENTES



Bas de feuille du 18^e tirage barres décalées verticalement 20/80. Presse TD6-2. Virole j.



Pil du 1^{er} échelon de poids, timbre avec 2 barres à droite décalées verticalement 20/80. Pho D.
 Tarif Lettre du 1^{er} août 1986.



Bas de feuille du 15^e tirage. Cassures des barres cases 91 et 92. Presse TD6-8. Virole B.

3 - LES FEUILLES

3.1 - L'IMPRESSION PAR LES PRESSES TAILLE DOUCE 6 COULEURS (TD6)

3.1.4 - L'UTILISATION POSTALE

POSTEXPRESS

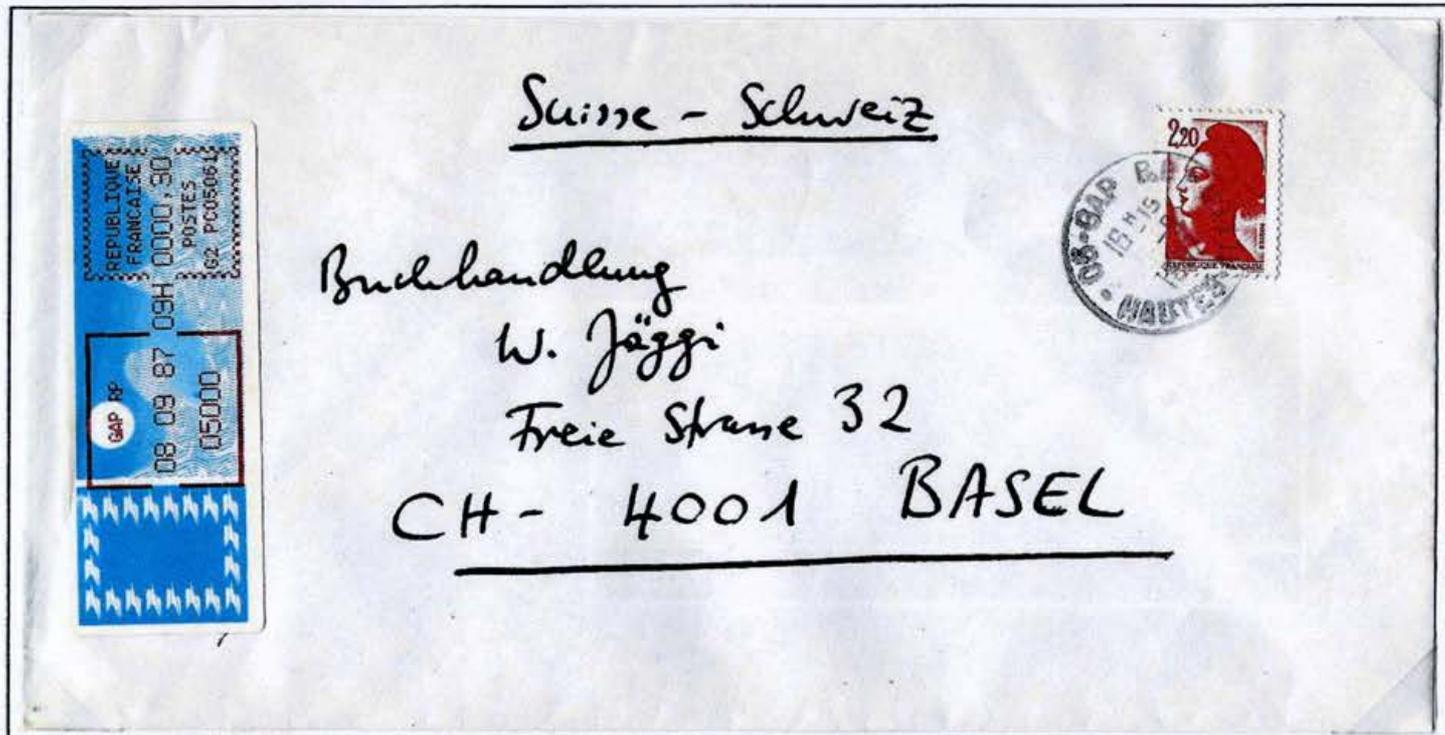
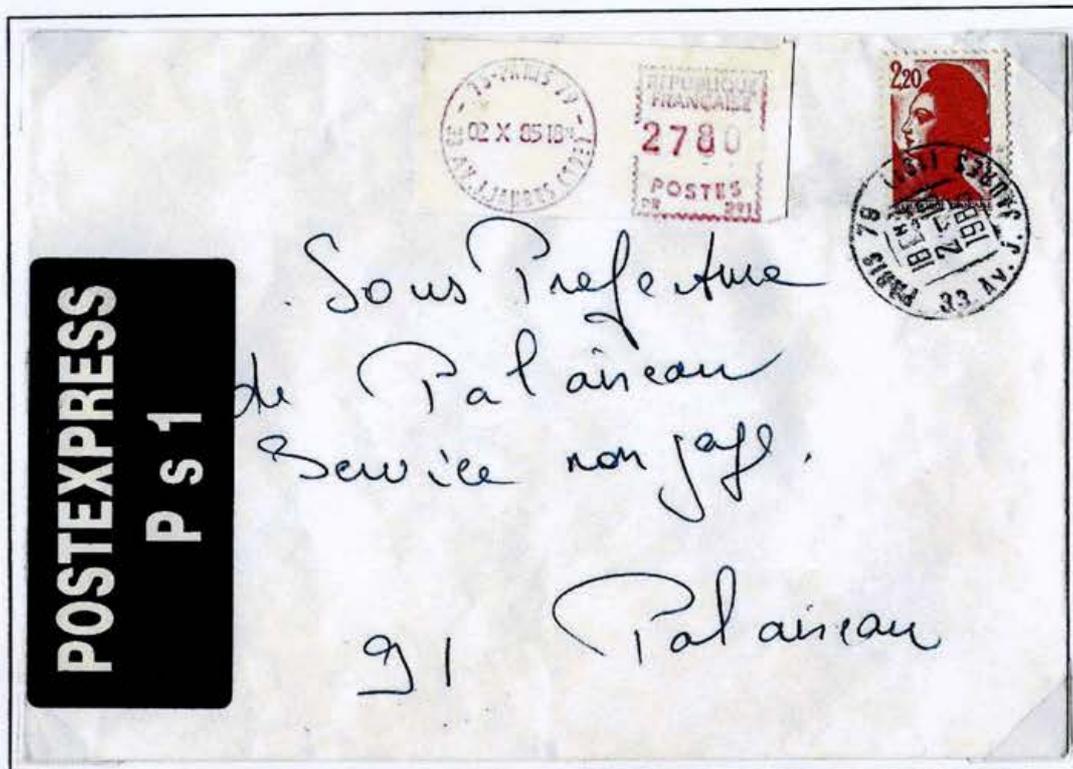
Service de distribution le jour même.

Pli du 1^{er} échelon de poids.

Tarif Postexpress du 15 avril 1985 : 30,00FRF jusqu'à 300g.

Vignette d'affranchissement par machine de guichet CAMP et oblitération du 2 novembre 1985 par timbre à date A9 de Paris J. Jaurès.

En date du 2 octobre 1985 seules les TD6 étaient équipées de barres pho au type B.



Pli du 1^{er} échelon de poids à destination de la Suisse. Tarif Lettre dans le régime général (tarif spécial) du 1^{er} août 1987.

Oblitération du 8 septembre 1987 par timbre à date A9 de Gap (Hautes Alpes) et complément d'affranchissement par vignette type « Carrier » réalisée à l'aide d'un micro ordinateur de bureau.

3 - LES FEUILLES

3.1 - L'IMPRESSION PAR LES PRESSES TAILLE DOUCE 6 COULEURS (TD6)

3.1.4 - L'UTILISATION POSTALE

PHILATÉLIE-NATION
Alain HEDROUG

16, passage des Panoramas
75002 PARIS
☎ 42.33.03.41



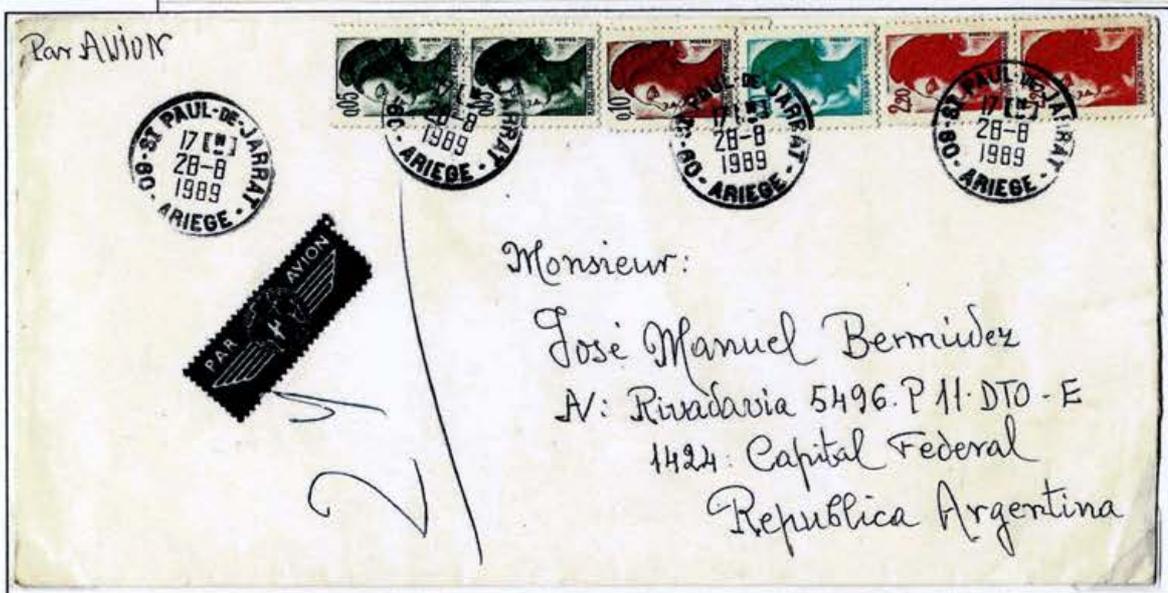
Pli au 3^e échelon de poids (100g)
pour le Japon.
Tarif Imprimés du 16 août 1988.

Oblitération mécanique SECAP du
25 janvier 1990 à Paris Brune.

Timbres avec barres pho type D.



MONSIEUR TOSHIO KATSUHA
26-28 KAMI IKEDUKURO
CHOME TOSHIMA-KU I
TOKYO 170 (JAPON)



Pli au 2^e échelon de poids
(10g) pour l'Argentine.

Tarif Lettre du 16 août 1988.

Taxe postale : 3,60FRF +
surtaxe aérienne 2 x 0,60FRF
soit 4,80FRF.

Oblitération du 28 août 1989
par timbre à date A9 de St
Paul de Jarrat (Ariège).

Timbres avec barres pho
type D.

3 - LES FEUILLES

3.2 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR1

3.2.1 - PRÉSENTATION

La RGR1 imprime 4 doubles feuilles de 200 timbres par tour de virole. Les feuilles portent un numéro de comptage suivi d'un chiffre identifiant la nappe : 1 pour la feuille de gauche et 2 pour celle de droite.

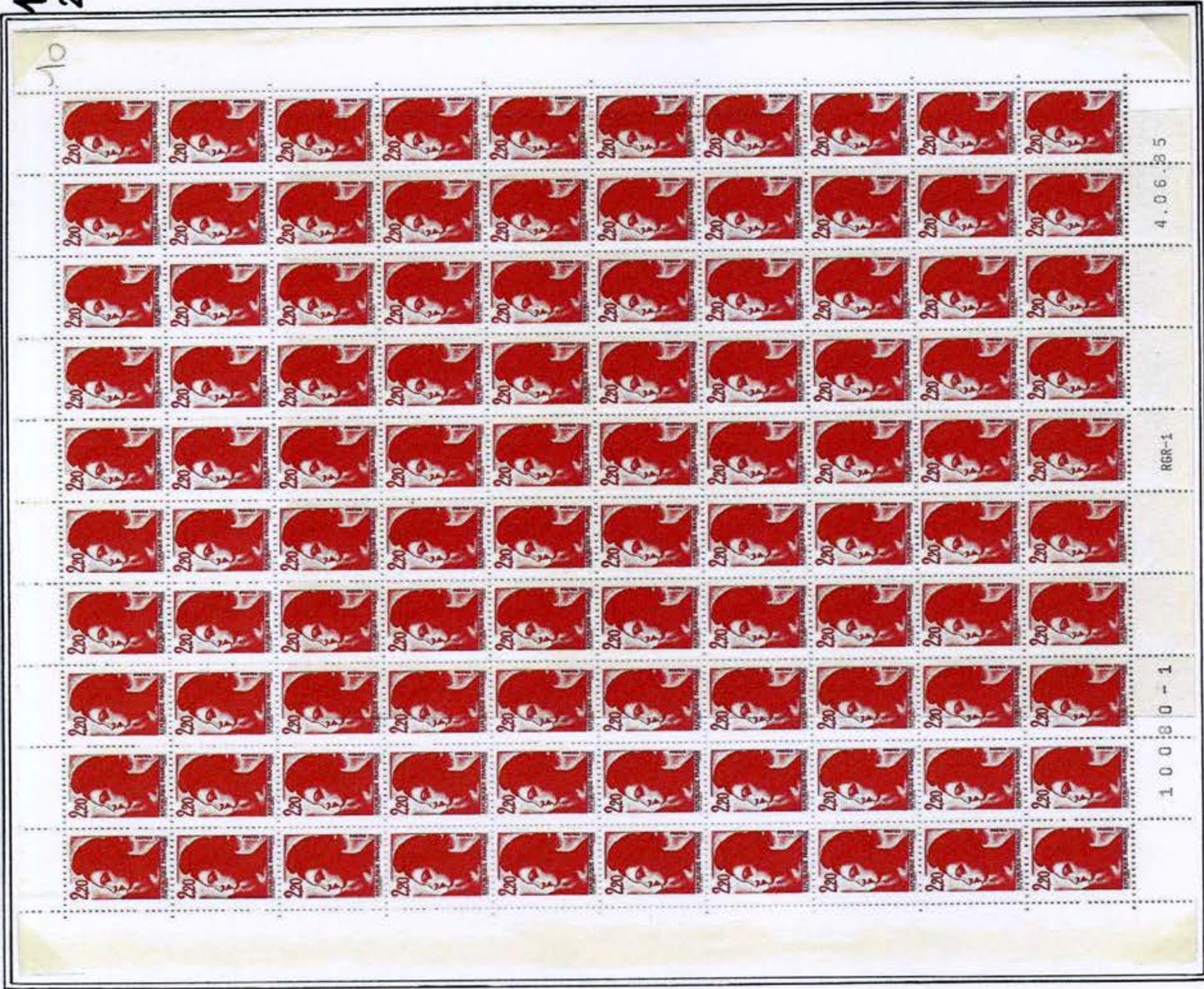
40 tirages ont nécessité la confection de 16 viroles. Cinq de ces tirages sont pourvus de timbres au type 2.

3.2.1.1 - LE TIRAGE MONOBLOC

Le premier tirage sur RGR1 du 28 mai au 4 juin 1985 sera le seul tirage en feuille monobloc. Les timbres sont au type 1.



Le repère électronique (RE) est situé en haut à gauche sur la feuille de la nappe 2.



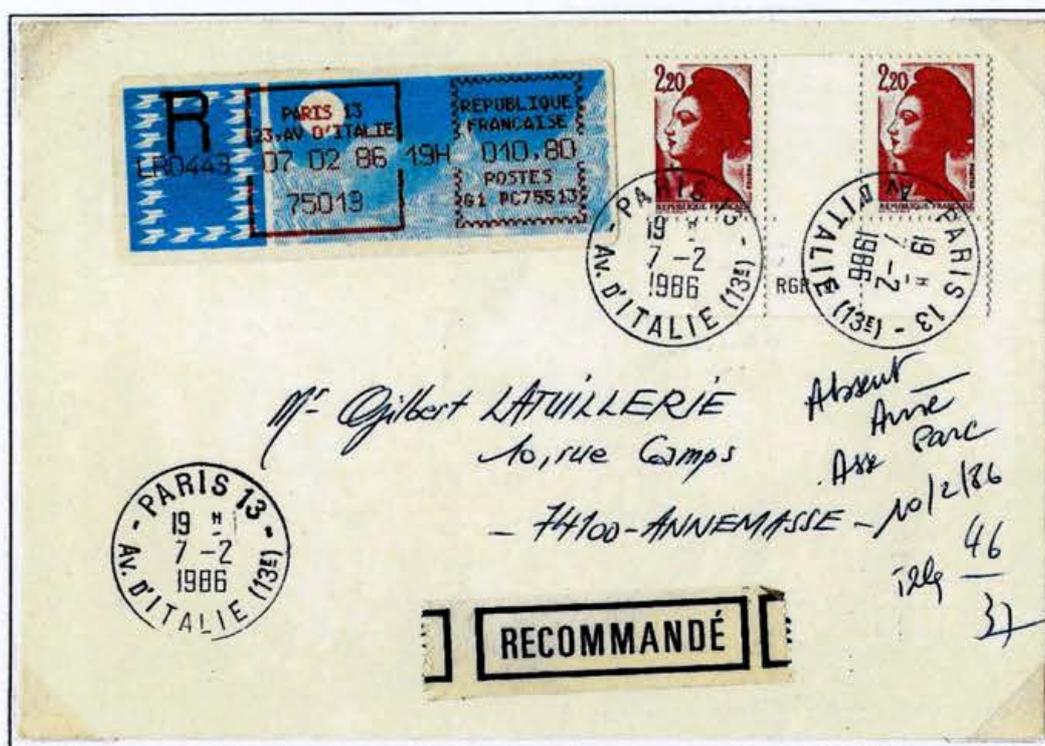
3 - LES FEUILLES

3.2 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR1

3.2.1 - PRÉSENTATION

3.2.1.2 - LE 1^{er} TIRAGE BI-BLOC

A compter du 5^e tirage les feuilles sont imprimées en deux blocs de 50 timbres séparés par une bande blanche de 15mm. L'indicatif de presse se situe au niveau du pont inter-panneau.



Pli du 1^{er} échelon de poids. Tarif Lettre recommandée R1 du 1^{er} août 1985.

Oblitération du 7 février 1986 par timbre à date A9 de Paris 13 et complément d'affranchissement par vignette type « Carrier » réalisée à l'aide d'un micro ordinateur de bureau.



Bas de feuille du 10 juin 1985. Premier jour d'impression du tirage bi-bloc sur RGR1. 5^e tirage imprimé du 10 au 17 juin 1985. Virole D. Timbres au type 2.

3 - LES FEUILLES

3.2 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR1

3.2.2 - LE PERFORATEUR ORMAG

L'ensemble perforateur est constitué de 3 parties: le support, le porte poinçons élément mâle, le porte matrice élément femelle.
Le porte poinçons est recouvert de 44 rangées d'aiguilles et le porte matrice est percé du même nombre de trous que le porte poinçons d'aiguilles.

Pour faciliter la maintenance, un système de détrompage est installé lors de la fabrication. Des aiguilles et des trous supplémentaires sont ajoutés sur une ligne de perforation appelée extension de dentelure (ED).

Par convention ils sont positionnés sur la 11^{ème} rang d'une feuille.

Deux ensembles porte poinçons - porte matrice ont été utilisés lors de la confection des feuilles du 2,20 Liberté de Gandon.

Premier ensemble perforateur sur les feuilles du 3^{ème} tirage monobloc du 28 mai au 04 juin 1985. ED en rang 11.



Bas de feuilles jumelles monoblocs.

Deuxième ensemble perforateur sur toutes les feuilles bi-bloc. ED en rang 11.



Bas de feuilles jumelles bi-blocs.

3 - LES FEUILLES

3.2 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR1

3.2.2 - LE PERFORATEUR ORMAG



Virole C. 3^e tirage. **Largeur de la laize : 460mm.**



Virole K. 34^e tirage. **Largeur de la laize : 470mm.**

3 - LES FEUILLES

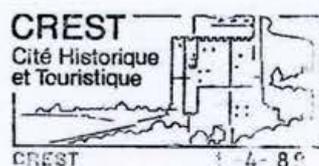
3.2 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR1

3.2.2 - LE PERFORATEUR ORMAG

Expéditeur : _____

N° V.M. : _____ CR du ____ / ____ / ____

LETTRE



45212 MONTARGIS CEDEX

Extension de dentelure sur pli 1^{er} échelon de poids. Timbre case 91 de la nappe 1.



Extension de dentelure en rang 8 sur feuille nappe 1 du 19^e tirage. 3 dates connues : 8 - 9 et 10 octobre 1986.

3 - LES FEUILLES

3.2 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR1

3.2.3 - LES ÉVÉNEMENTS MAJEURS DANS LA FABRICATION DES FEUILLES

3.2.3.1 - LA JOURNÉE DU 28 SEPTEMBRE 1985

Le 28 septembre 1985 est un samedi. Ce sera le seul samedi durant lequel le timbre de feuille sera imprimé.



Bas de feuille du 16^e tirage. Virole E.

3.2.3.2 - LE 20^e TIRAGE LIE DE VIN

Imprimé du 27 novembre au 17 décembre 1985.



Bas de feuille du 29 novembre 1985. Virole L.

3 – LES FEUILLES

3.2 – L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR1

3.2.3 – LES ÉVÉNEMENTS MAJEURS DANS LA FABRICATION DES FEUILLES

3.2.3.3 – LES VIROLES MIXTES

Deux viroles ont imprimé à la fois des timbres à 2,20F rouges et des timbres à 1,90F verts. Le timbre à 2,20F est sur la nappe 1 (feuille de gauche) et le timbre à 1,90F vert sur la nappe 2 (feuille de droite). L'impression du repère électronique (RE) s'est faite à l'encre verte.



Le premier tirage a été réalisé du 20 août au 18 septembre 1986. Virole Z. Le second tirage a été réalisé du 5 au 13 mai 1987. Virole Y.

3.2.3.4 – LES TÉMOINS DE PRESSION SUR LE VIROLE M.

Des empreintes de timbres supplémentaires ont été gravées sur le bord droit de la virole pour tester la force de pression de la mollette sur celle-ci. Un glissement de la feuille lors de l'impression laisse apparaître une partie du timbre.



Bas de feuille du 33^e tirage daté du 11 juin 1986. Virole M.

3 - LES FEUILLES

3.2 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR1

3.2.4 - LES ACCIDENTS DE FABRICATION

3.2.4.2 - LES ERREURS DE MASSICOTAGE

Le massicotage vertical est effectué au milieu de l'espace inter-feuille permettant de séparer la feuille mère en deux feuilles de 100 timbres.



Coin daté avec repère électronique (RE) complet et une partie des timbres de la feuille nappe 2.
34^e tirage. Virole K.



Bande horizontale 10 timbres avec inter-panneau complet et une partie de la feuille nappe 2.

3 - LES FEUILLES

3.2 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR1

3.2.4 - LES ACCIDENTS DE FABRICATION

3.2.4.3 - LES DENTELURES ABSENTES OU DÉCALÉES



Bloc partiellement non dentelé par retrait du groupe perforateur. (C)



Décalage latéral de la feuille par rapport au groupe perforateur. Coin daté du 71^e tirage. Virole V.

3 - LES FEUILLES

3.2 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR1

3.2.4 - LES ACCIDENTS DE FABRICATION

3.2.4.4 - LA CASSE DES AIGUILLES DU PORTE POINÇONS

Communément appelées blind zahne ou dents manquantes.



Blind zahne sur pli du 1^{er} échelon de poids. Tarif Lettre du 1^{er} août 1986.
Oblitération du 3 novembre 1986 par timbre à date A9 de Wittelsheim (Haut Rhin)



Blind Zahne sur cases 91 - 92 - 94 - 95. Bas de feuille du 29^e tirage. Viole N.

3 - LES FEUILLES

3.2 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR1

3.2.5 - LES VARIÉTÉS

3.2.5.1 - LES VARIÉTÉS D'IMPRESSION



Défaut d'essuyage.



Filet d'encre sur la 9^e colonne.



Défaut d'essuyage sur timbres colonnes 5 à 10.



Impression très dépouillés colonnes 7 et 8 et impression « à sec » sur les timbres colonnes 9 et 10 issu d'une feuille datée du 27 mai 1987.
51^e tirage. Virole R. (S)

3 - LES FEUILLES

3.2 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR1

3.2.5 - LES VARIÉTÉS

3.2.5.2 - LES VARIÉTÉS DE CLICHÉ



Pointe au dessus du bonnet case 87.
25^è tirage. Virole M.



Variété dite « lapin dans la faciale ». Case 74. 39^{ème}
tirage. Virole K.

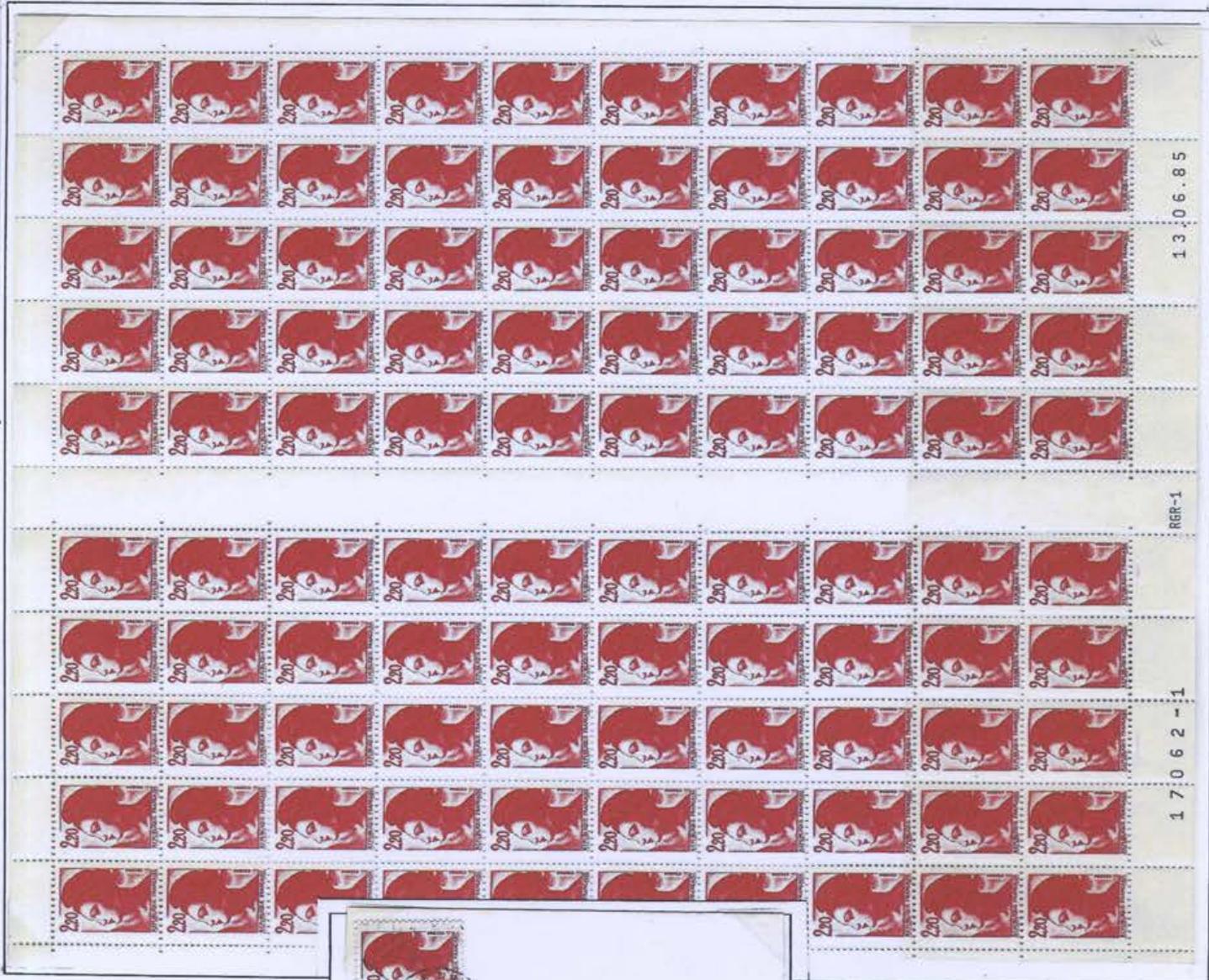
Variété dite « Nuage dans le bonnet » par
enfoncements de la virole.
16^è tirage. Virole E.

3 - LES FEUILLES

3.2 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR1

3.2.5 - LES VARIÉTÉS

3.2.5.3 - LES VARIÉTÉS DE BARRES PHOSPHORESCENTES



Feuille du 5^e tirage barres décalées verticalement 40/60. Viroie D.



3 - LES FEUILLES

3.2 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR1

3.2.5 - L'UTILISATION POSTALE



TARIF FRONTALIER POUR L'Espagne

Ce tarifs s'applique lorsque la distance, en ligne droite, entre le bureau d'origine et le bureau de destination ne dépasse pas 30 kilomètres.

Pli du 1^{er} échelon de poids. Tarif Lettre du 1^{er} août 1985.
 Oblitération du 8 septembre 1987 par timbre à date A9 de Larressore (Pyrénées Atlantiques).

3 - LES FEUILLES

3.2 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR1

3.2.5 - L'UTILISATION POSTALE



VALEURS A RECOUVRER

Pli du 1er échelon de poids. Tarif des Services Financiers de La Poste pour les Valeurs à Recouvrer du 16 août 1988.

Taxe postale 2,20FRF + droit par envoi 6,70FRF + règlement par virement du CCP 13,20 FRF soit 22,10 FRF.
 Oblitération du 7 novembre 1988 par timbre à date A9 de Wittelsheim (Haut-Rhin) et vignette d'affranchissement du type machine affranchir de guichet par machine SECAP N1.

3 - LES FEUILLES

3.3 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR2

3.3.1 - PRÉSENTATION

Les feuilles imprimées sur chacune des deux rotatives à grand rendement (RGR1 - RGR2) se différencient par le graphisme des indications de service.



Caractères plus espacés sur la RGR1 et pas de zéro sur le quantième de la date.

3.3.1.1 - LA PREMIERE COMMERCIALISATION



Bas de feuille du 1^{er} tirage commercialisé sur la Rotative à Grand Rendement numéro 2. 18^e tirage. Virole L.

3 - LES FEUILLES

3.3 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR2

3.3.2 - LES ÉVÉNEMENTS MAJEURS DANS LA FABRICATION DES FEUILLES

3.3.2.1 - L'UNIQUE TIRAGE DE LA VIROLE Q.

Cette virole fut utilisée une seule journée à l'occasion de la visite de personnalités à l'ITVF.



Bas de feuille du 30 octobre 1986. Virole Q. 42^e tirage.

3.3.2.2 - LES ERREURS DE DATE

Lors du 45^e tirage l'un des dateurs monté sur la RGR2 s'est dérégulé, les feuilles imprimées le vendredi 13 février 1987 ont vu les feuilles impaires datées du lendemain samedi 14 février 1987.

Feuille paire imprimée le vendredi 13 février 1987. Virole L.



Feuille impaire datée du samedi 14 février 1987.

3 - LES FEUILLES

3.3 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR2

3.3.3 - LES VARIÉTÉS

3.3.3.1 - LES VARIÉTÉS D'IMPRESSION :

« LA 96 » C'est ainsi que l'on appelle la variété constante qui se trouve en case 96 sur tous les bas de feuilles nappe 1 avec RE. Des particules de chrome se sont détachées et marqué la virole au niveau du zéro de la faciale.



Variété sur pli du 1^{er} échelon de poids. Tarif Lettre du 1^{er} août 1985. Oblitération mécanique SECAP du 14 mai 1986 de Strasbourg R.P. (Haut Rhin)



Variété case 96 sur bas de feuille du 37^e tirage. Virole N. Pho C.

3 - LES FEUILLES

3.3 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR2

3.3.3 - LES VARIÉTÉS

3.3.3.1 - LES VARIÉTÉS D'IMPRESSION



Tache d'encre en case 79, 44^e tirage. Virole R.



Griffe verticale en case 6, 44^e tirage. Virole R.

Sur lettre.



Eclat sur le 2 en case 99, 56^e tirage. Virole L.



Trainée d'encre en bord de feuille droit, 63^e tirage. Virole T.

Sur lettre.



3 - LES FEUILLES

3.3 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGRZ

3.3.3 - LES VARIÉTÉS

3.3.3.2 - LES VARIÉTÉS DE BARRES PHOSPHORESCENTES DU 45^e TIRAGE. VIROLE L.



Bande de 10 timbres, même feuille, avec barres cassées sur les 10 timbres.

Bas de feuille avec 7 timbres barres phosphorescentes cassées (cases 91 à 96 et 100) et un B2 (case 97).



Sur lettre avec barres cassées issu de la case 94.



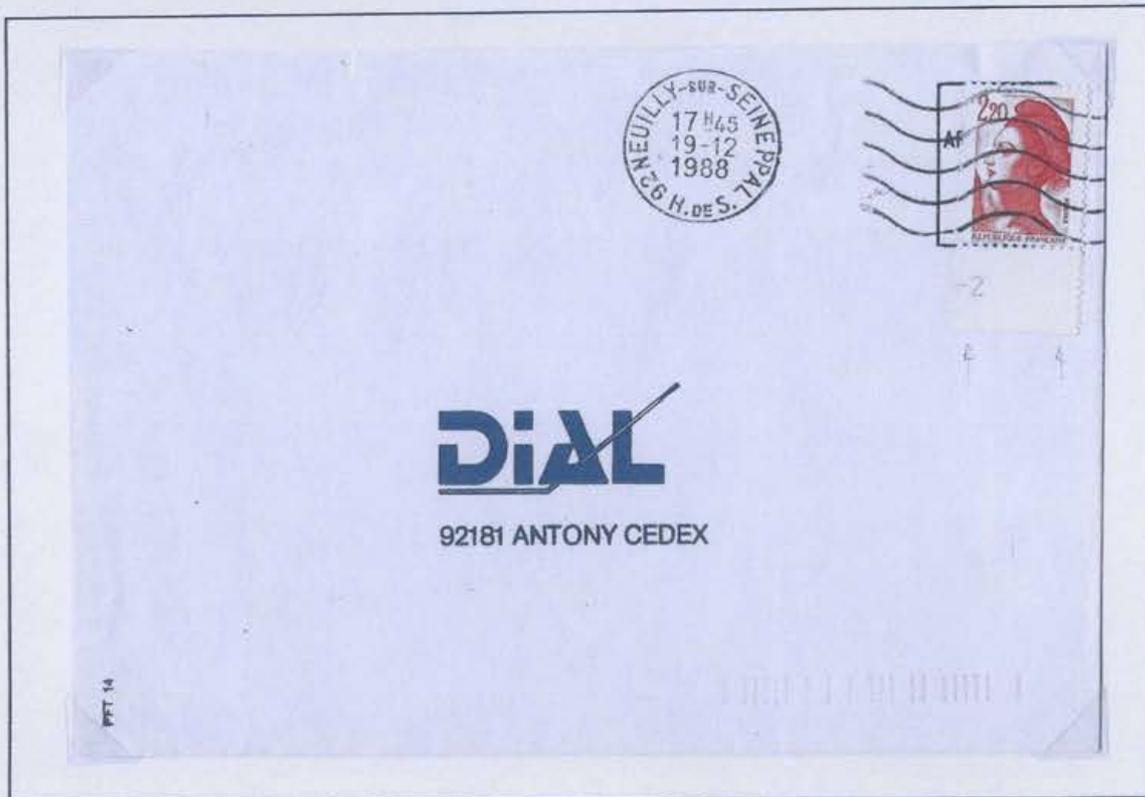
- Demi feuille avec timbres sans barres phosphorescentes sauf :
- timbres des colonnes 1 et 6 avec 1 barre phosphorescente à gauche.
 - timbres des colonnes 75 - 85 - 95 avec 1 barre phosphorescente à droite.

3 - LES FEUILLES

3.3 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR2

3.3.3 - LES VARIÉTÉS

3.3.3.2 - LES VARIÉTÉS DE BARRES PHOSPHORESCENTES



Timbres avec barres phosphorescentes dans la marge inférieure. Pli du 1^{er} échelon de poids. Tarif du 16 août 1988.



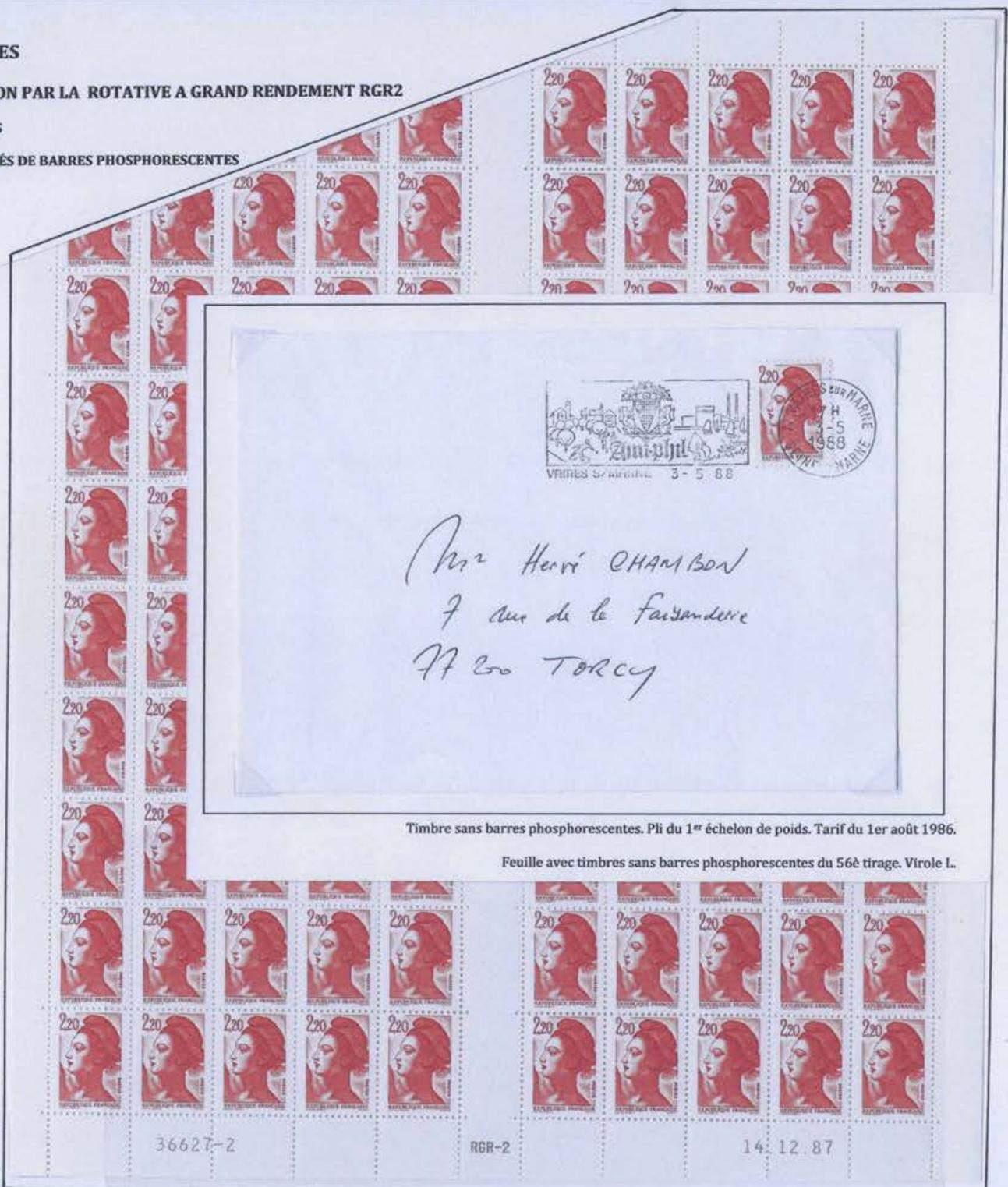
Timbres avec barres phosphorescentes dans la marge inférieure sur bas de feuille du 63^e tirage. Virole T.

3 - LES FEUILLES

3.3 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR2

3.3.3 - LES VARIÉTÉS

3.3.3.2 - LES VARIÉTÉS DE BARRES PHOSPHORESCENTES



Timbre sans barres phosphorescentes. Pli du 1^{er} échelon de poids. Tarif du 1^{er} août 1986.

Feuille avec timbres sans barres phosphorescentes du 56^e tirage. Virole L.

3 - LES FEUILLES

3.3 - L'IMPRESSION PAR LA ROTATIVE A GRAND RENDEMENT RGR2

3.3.4 - L'UTILISATION POSTALE



Pli du 1^{er} échelon de poids à destination du Canada.
 Tarif Lettre dans le régime général (tarif spécial) du 1^{er} août 1987.

Formulaire de réclamation avec taxe acquittée à l'aide de timbres poste.
 Tarif du 16 août 1988.

47
48

ADMINISTRATION DES POSTES DE FRANCE

22 JUIL 1988

Bureau de poste
WITTELSHEIM
 68-375
 1500

Bureau de poste de destination
WITTELSHEIM-NIHU
 68-375
 1500

RELIZANE Algérie

RECLAMATION
 DEMANDE de mandat
 DEMANDE de mandat

Notre référence: 137
 Votre référence:



Description du mandat	<input checked="" type="checkbox"/> Mandat-carte	<input type="checkbox"/> Mandat de versement
Mode de transmission	<input checked="" type="checkbox"/> Voie de surface ou aérienne	<input type="checkbox"/> Voie télégraphique
Emission	Bureau WITTELSHEIM 68-375	N ^o de mandat 813188
Montant	<input checked="" type="checkbox"/> En monnaie du pays de paiement D.D. 900,90	<input checked="" type="checkbox"/> En monnaie du pays d'émission FRF 1000
Expéditeur	Nom et adresse complète Avenue Tawate / Rue St Exupéry 68315 WITTELSHEIM	
Bénéficiaire	Nom et adresse complète BANQUE NATIONALE D'ALGERIE RELIZANE ALGERIE	
Réclamation du demandeur	Raison et adresse complète idem expéditeur	
Prérequis à l'expédition	<input checked="" type="checkbox"/> D'après la déclaration de l'expéditeur, le bénéficiaire n'a été reçu le mandat. Veuillez effectuer une enquête d'ur et en nous en communiquer le résultat.	
Mois de la réclamation	<input type="checkbox"/> Prière de me renvoyer le mandat sommairement pour remise à l'expéditeur	
Mois de la demande	<input type="checkbox"/> Prière de modifier comme suit Adresse actuelle du mandat	
	Adresse nouvelle	
	<input type="checkbox"/> L'expéditeur déclare savoir si le mandat a été payé au bénéficiaire. Autre motif:	
Si le mandat a été égaré, le montant doit être payé	<input type="checkbox"/> au bénéficiaire parait	
	<input checked="" type="checkbox"/> à l'expéditeur	
Mode de transmission de la réponse	<input type="checkbox"/> Voie de surface	
	<input checked="" type="checkbox"/> Voie aérienne	
	<input type="checkbox"/> Voie télégraphique	
La présente formule doit être renvoyée au bureau d'origine de la demande		
Signature du bénéficiaire ou du demandeur		
10 OCT. 1988		
Tribunaux de commerce / No. de la demande / Signature de chef		



Mandat (Lettre) 1988 et 1987

Quier

N° 1427 - 19 11000042

4 - LES ROULETTES

4.1 - L'IMPRESSION PAR LA PRESSE TD6-7

4.1.1 - PRÉSENTATION : Reconstitution d'un tour de virole complet avec bandes chutéées.

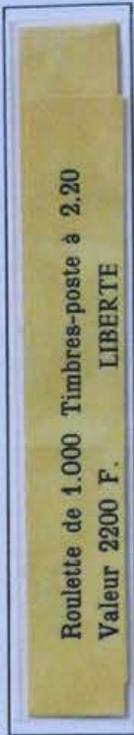
L'impression a été réalisée en continu sur la presse TD6-7. Les indications de service se trouvent sur les bords de feuilles et sont éliminées lors du maistrillage des bandés.



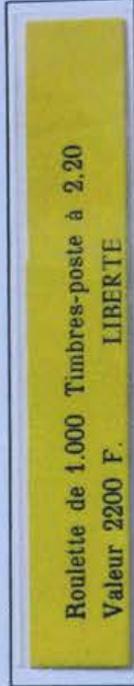
Le repère électronique est positionné de part et d'autre de la laize toutes les 33 rangées.

4.1.2 - LES ROULETTES DE 1000 TIMBRES

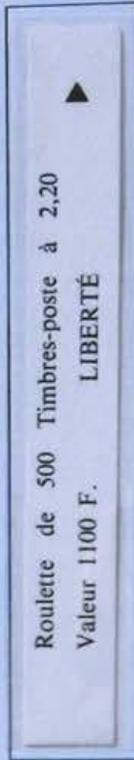
La première de ces roulettes porte un numéro tous les 10 timbres, une seconde roulette apparue en Mars 1986 porte un numéro tous les 5 timbres.



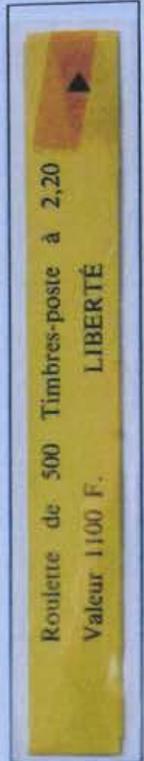
Bande de garde de couleur beige (première roulette).



Bande de garde de couleur jaune (Mars 1986).



Bande de garde blanche



Bande de garde jaune

4.1.3 - LES ROULETTES DE 500 TIMBRES

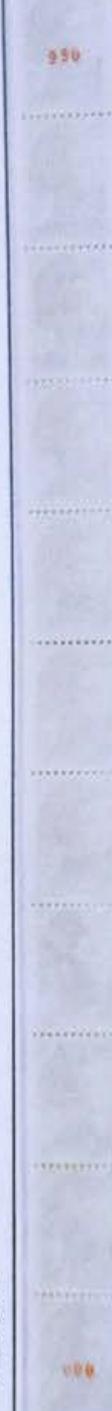
Les roulettes de 500 timbres sont apparues dès le mois d'Avril 1987.

4 - LES ROULETTES

4.1 - L'IMPRESSON PAR LA PRESSE TD6-7

4.1.1 - PRÉSENTATION : Reconstitution d'un tour de virole complet avec bandes chutées.

Le numéro de presse et la date d'impression alternent toutes les cinq rangées avec le numéro de comptage.

8 6 0 7 7	7. 31.1.86	8 6 0 7 6						
				8 5 5	6 5 0	9 9 5	4 9 5	4 9 5
				8 5 5		0 0 0	0 0 0	0 0 0

Chiffres étroits.

Chiffres larges.

Gomme mate.

Gomme jaune brillante.

Têtes de roulettes.

4 - LES ROULETTES

4.1 - L'IMPRESSION PAR LA PRESSE TD6-7

4.1.4- LES VARIÉTÉS DE BARRES PHOSPHORESCENTES



Timbre de roulette avec 1 barre phosphorescente à droite.



Bande de 11 timbres de roulette avec 2 barres phosphorescentes à gauche.



Bande de 11 timbres de roulette avec barres phosphorescentes décalées verticalement 80/20.



Bande de 11 timbres de roulette avec 3 barres phosphorescentes.

4 - LES ROULETTES

4.1 - L'IMPRESSION PAR LA PRESSE TD6- 7

4.1.5 - L'UTILISATION POSTALE

ATTESTATION DE DÉPÔT

Moyennant une taxe de 4,20 FRF ce service permet à l'expéditeur d'apporter la preuve qu'une lettre ordinaire a été émise ou distribuée par La Poste à une date précise et à une adresse déterminée.

Mise en place expérimentale en Mars 1986 (arrêté du 29 janvier 1986) dans trois régions (Aquitaine, Bretagne et Lorraine) et trois départements (59 - 71 - 83) pour les envois à l'intérieur de la région ou département concerné.

Pli du 1^{er} échelon de poids.
Tarif Lettre du 1^{er} août 1986.

Oblitération du 16 avril 1987
par timbre à date A9 de
Bedee (Ille et Vilaine).



COURRIER DÉTÉRIORÉ

Le vendredi 29 janvier 1988 au matin le vol 10004, chargé de six tonnes de courrier, décolle de Blagnac pour Paris. Il est 1h15 lorsque l'appareil en phase de décollage s'écrase au sol. La plupart des objets postaux sont détruits ou endommagés. Ce qui pourra être sauvé recevra l'empreinte « courrier détérioré suite à accident aéro postale du 29-01-88 ».

Pli du 1^{er} échelon de poids.
Tarif Lettre du 1^{er} août 1987.

Oblitération mécanique
SECAP du 28 janvier 1988 à
Tarbes (Hautes Pyrénées).



5 - LES CARNETS

5.1 - LES CARNETS FERMÉS

5.1.1 - PRÉSENTATION

L'impression des timbres pour carnets fermés a débuté le 31 mai 1985, elle se fait en continu puis les bandes sont massicotées par le milieu et superposées.

4 pressés, 62 tirages et 24 viroles ont été nécessaires à l'impression des feuilles de ces carnets fermés.

La date d'impression et le numéro de la rotative sont imprimés dans la marge centrale et sur celle de droite toutes les dix rangées de timbres.

Le repère électronique est imprimé uniquement dans la marge centrale une fois par tour de virole soit tous les 33 rangées de timbres. Il coïncide avec la date d'impression tous les 330 carnets. Ces carnets sont appelés ARISTO.



Presse TD6-4 : 16 tirages.



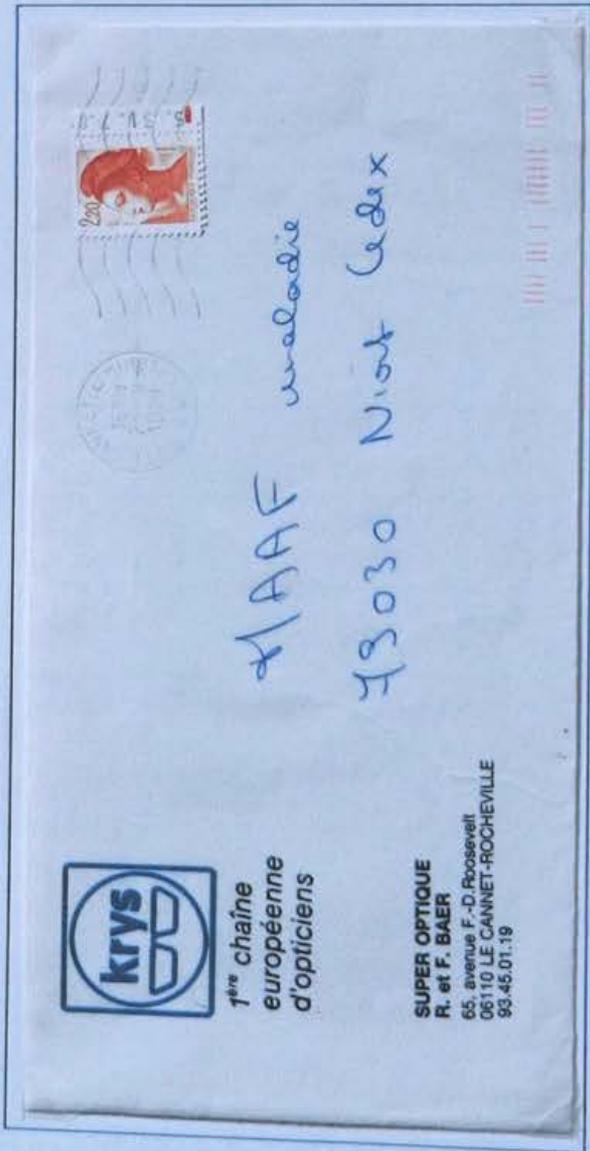
Presse TD6-5 : 25 tirages.



Presse TD6-6 : 16 tirages.



Presse TD6-7 : 5 tirages.



Pli du 1^{er} échelon de poids. Tarif Lettre du 16 août 1988. Oblitération mécanique SECAP du 25 octobre 1989 à Le Cannet les Mimosas (Alpes Maritimes).
Timbre et indications de service issues d'un carnet ARISTO.

5 - LES CARNETS

5.1 - LES CARNETS FERMÉS

5.1.2 - LA CONFECTION DES CARNETS

Les textes imprimés au recto et au verso des couvertures permettent d'identifier les différents carnets

5.1.2.1 - LES CARNETS DE DISTRIBUTEURS

Les carnets de distributeurs sont des carnets pliés par le milieu et assemblés par les confectionneuses n°4 - 5 - 6 - 7 et 8. Leur format est de 26mm x 72mm.

5.1.2.1.1 - Les carnets « Code Postal »



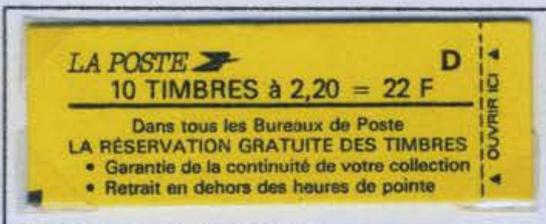
Mention « Délivvable par distributeurs automatiques ».



Carnet d'essai destiné à la mise au point des distributeurs.

5.1.2.1.2 - Les carnets « La Poste »

Au cours du 4^e trimestre 1987 deux carnets sont mis en vente avec une lettre D dans l'angle supérieur droit.



Texte « Pour offrir des timbres ».



Texte « La réservation gratuite des timbres ».

5 - LES CARNETS

5.1 - LES CARNETS FERMÉS

5.1.2 - LA CONFECTION DES CARNETS

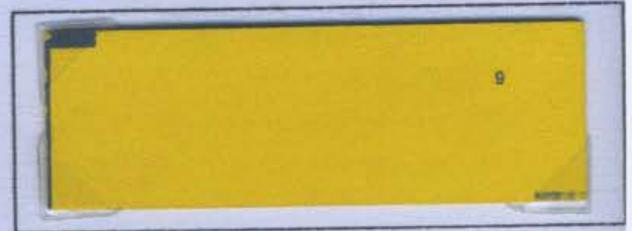
5.1.2.2 - LES CARNETS DE GUICHETS

Les carnets de guichets sont des carnets collés aux deux extrémités et assemblés par la confectionneuse 9. Leur format est de 26mm par 78mm.



Carnet collé aux deux extrémités à couverture beige et légende code postal

À l'occasion du changement de tarif au 1^{er} Août 1987 la couverture devient « jaune PTT » et l'encre bleue.



Version A : Texte « Pour offrir des timbres » avec mention erronée « Pochette trimestrielle ».



Version B : Texte « Pochette semestrielle » au recto et tarif au 1^{er} Août 1987.

Lors du 36^e tirage le nombre de repères de rang va évoluer dans le but de faciliter le contrôle des barquettes de 50 carnets par l'administration.



Version C à 3 cavaliers. Tirage unique du 9 octobre au 31 décembre 1987. Virole XVI.



Carnet d'essai.

5 - LES CARNETS

5.1 - LES CARNETS FERMÉS

5.1.2 - LA CONFECTION DES CARNETS

5.1.2.2 - LES CARNETS COMMEMORATIFS

juin 1989 : A l'occasion de la **Fête de la Musique**, La Poste met en vente un carnet dont le verso de la couverture comporte une reproduction bicolore du logo de la manifestation. La Poste renoue ainsi avec les messages publicitaires sur carnets.



Carnet avec au recto le texte « Pour offrir des timbres »



et au verso le logo de la manifestation.

juillet 1989 : Onze carnets sont imprimés du 29 Avril au 16 Juin 1989, virole XXVII, à l'occasion de Philexfrance. Ils retracent les événements du 7 au 17 juillet 1789.



Carnet commémorant les événements du 14 juillet 1789.



Carnet d'essai.

5.1.2.3 - LE CARNET À COMPOSITION VARIABLE

Imprimé, en un seul tirage, du 16 au 24 Février 1987 sur la presse TD6-7. Deux couvertures ont été utilisées, elles se différencient principalement par une longueur différente du texte « OUVRIR ICI » encadré par deux petits triangles.



Bande inférieure du carnet.

Bande supérieure du carnet.



Version longue 19mm.



Version courte 18mm.

5 - LES CARNETS

5.1 - LES CARNETS FERMÉS

5.1.3 - LES PAPIERS SPÉCIAUX

5.1.3.1 - LE PAPIER « CHALKY PAPER » ou PAPIER COUCHE « C »

Papier crayeux blanc à gomme extrêmement brillante ayant subi un traitement au recto (Chalky paper)

Fourni par un gommeur (société CEP)



Carnet Aristo daté du 9 mai 1989 issu du 54^e tirage sur presse TD6-5. Virole XXVI.

5.1.3.2 - LE PAPIER VERGÉ HORIZONTALEMENT



Carnet Aristo daté du 15-10-1986 issu du 24^{ème} tirage sur presse TD6-6. Virole VIII.



Timbre papier vergé sur lettre.

5 - LES CARNETS

5.1 - LES CARNETS FERMÉS

5.1.4 - LES VARIÉTÉS

5.1.4.1 - LES VARIÉTÉS DE CLICHÉ



Variété de cliché cases 6 et 7 sur carnet fermé Conté Postal couverture beige. Virole I. Presse TD6-4.



« Bretelle à l'épaule » provenant de carnet daté du 15-03-1987. Case 5. Virole XI. 28^{mm} tirage.

5.1.4.2 - LES BLIND - ZAHNE



Carnet fermé avec blind Zahne case 5. Proviennent du 184 tirage. Virole VI.

5.1.4.3 - LES VARIÉTÉS D'IMPRESSION DES COUVERTURES



Carnet sans numéro de confectionneur (n° 6) au verso.



Couverture partiellement effacée



Variété texte nulité



Impression décalée vers le haut du texte « Faltes de las.

5.1.4.4 - LES VARIÉTÉS D'IMPRESSION



Caricature « Fêtes de la Musique » sans inscriptions. 502 tirage. Virole XI. XTE. Mesure de tirage photographique sans inscription pour les collections de service.



Impression décalée sur carnet fermé du 184 tirage. Virole XVI.

5.1.4.5 - LES VARIÉTÉS DE BARRES PHOSPHORESCENTES



Timbres sans barres phosphorescentes sur carnet collé aux deux extrémités. Caractère « Code Postal » issu de la confectionneur 9.

5.1.4.3 - LES VARIÉTÉS D'IMPRESSION DES COUVERTURES



Carnet sans numéro de confectionneur (n° 6) au verso.



Couverture partiellement effacée



Variété texte nulité



Impression décalée vers le haut du texte « Faltes de las.

5 - LES CARNETS

5.1 - LES CARNETS FERMÉS

5.1.4 - LES VARIÉTÉS

5.1.4.6 - LES VARIÉTÉS DE CONFECTION

Entre le 6 et le 16 septembre 1988 il a été monté par erreur un dateur inadapté à la virole de carnet. De ce fait les numéros de comptage se retrouvent tous les 11 carnets et la date d'impression à cheval sur deux carnets.



47^e tirage. Virole XIX.



Carnet Aristo avec date répétée à gauche le 26 février 1986 lors du 13^e tirage. Virole III.



Décalage vertical du feuillet supérieur du carnet.



Montage inversé des deux feuillets provenant d'une inversion au montage des deux demi bobines lors du 11^e tirage. Virole I.



Faux Aristo, seul le feuillet supérieur du carnet est avec RE, le feuillet inférieur est seulement daté. Les deux demi bobines ne provenaient pas de la même bobine mère.

5 - LES CARNETS

5.1 - LES CARNETS FERMÉS

5.1.5 - L'UTILISATION POSTALE

CODE-BARRES DE METZ

De juin 1987 à mars 1988 les bureaux de poste de METZ DEVANT LES PONTS, METZ RP et METZ CTA testent l'emploi d'étiquettes de recommandation revêtues d'un code barre.

On rencontre ces vignettes sur :

- du courrier à destination de Metz devant les ponts.
- du courrier provenant du bureau de Metz devant les Ponts.
- du courrier « extérieur » transitant par le CTA et Metz RP.



Pli du 1^{er} échelon de poids. Tarif Lettre recommandée R1 du 1^{er} août 1986.
Oblitération du 7 juillet 1987 par timbre à date A9 de Concarneau (Finistère).

Affranchissement mixte : timbres du carnet à composition variable + empreinte de machine à affranchir SATAG SEG 5.

Étiquette de recommandation LR 183 réalisée sur un micro ordinateur de bureau (MOG) + vignette code barre apposée à l'arrivée du bureau de Metz devant les Ponts.

Étiquette code barre réalisée sur un ordinateur IBM PC GoupilG4 et une imprimante laser Kyoceba. Cette étiquette comporte 12 caractères en plus du code barre : 57921 pour Metz devant les Ponts suivi de 3 chiffres (901) et 0059 pour le numéro d'ordre de l'étiquette.

5 - LES CARNETS

5.2 - LES CARNETS OUVERTS

5.2.1 - PRÉSENTATION

La couverture du premier carnet à plat est de couleur blanche et le texte imprimé en rouge avec légende « Code Postal ». Trois viroles et treize tirages ou parties de tirages ont été nécessaires à la réalisation de ce premier carnet.



Mercredi 9 septembre 1987, dernier jour d'impression des feuilles servant à la confection du carnet à couverture blanche « Code Postal ».



Le second carnet fit son apparition aux guichets début novembre 1987, sa couverture devenue jaune porte des inscriptions relatives au tarif du 1^{er} août 1987. Le texte est de couleur bleue. Ces carnets ont fait l'objet de 8 tirages durant lesquels 4 viroles furent utilisées.



Jeudi 10 septembre 1987, premier jour d'impression des feuilles servant à la confection du carnet à couverture jaune « Tarif du 1^{er} Août 1987 ».



5 - LES CARNETS

5.2 - LES CARNETS OUVERTS

5.2.4 - LES DIFFÉRENTS PAPIERS

5.2.4.2 - LE PAPIER ROSÉ



Carnet ouvert du 4^e tirage daté 13 Novembre 1986. Virole VIII.

5.2.4.3 - LE PAPIER « CHALKY PAPER » ou PAPIER COUCHE « C »

Papier crayeux blanc à gomme extrêmement brillante ayant subi un traitement au recto (Chalky paper). Fourni par un gommeur (société CEP) ;

Une seule date connue le 2 mars 1988.



Timbre papier C provenant de carnet ouvert sur lettre.

5 - LES CARNETS

5.2 - LES CARNETS OUVERTS

5.2.4 - LES DIFFÉRENTS PAPIERS

5.2.4.1 - LE PAPIER VERGÉ HORIZONTALEMENT



Carnet ouvert du 4^e tirage. Virole VIII.



Timbre papier vergé sur lettre.

5 - LES CARNETS

5.2 - LES CARNETS OUVERTS

5.2.3 - LES DÉFAUTS D'IMPRESSION

Le 15 mai 1986 lors du second tirage (5 au 16 mai 1986) un des dateurs monté sur la TD6-4 a été mal calé. Tous les carnets impairs sont datés 12-07-86 au lieu de 12-05-86



Erreur de date sur carnet 099 : 12-07-86 au lieu de 12-05-86.

En début de quatrième tirage (9 au 24 septembre 1986), les numéroteurs à jet d'encre servant à l'impression des numéros dans la liasse commencèrent à connaître des difficultés.



Le problème sera solutionné à compter du vendredi 19 septembre en installant un numéroteur à 2 chiffres.
Le retour au numéroteur à 3 chiffres sera effectif le 17 décembre 1986.

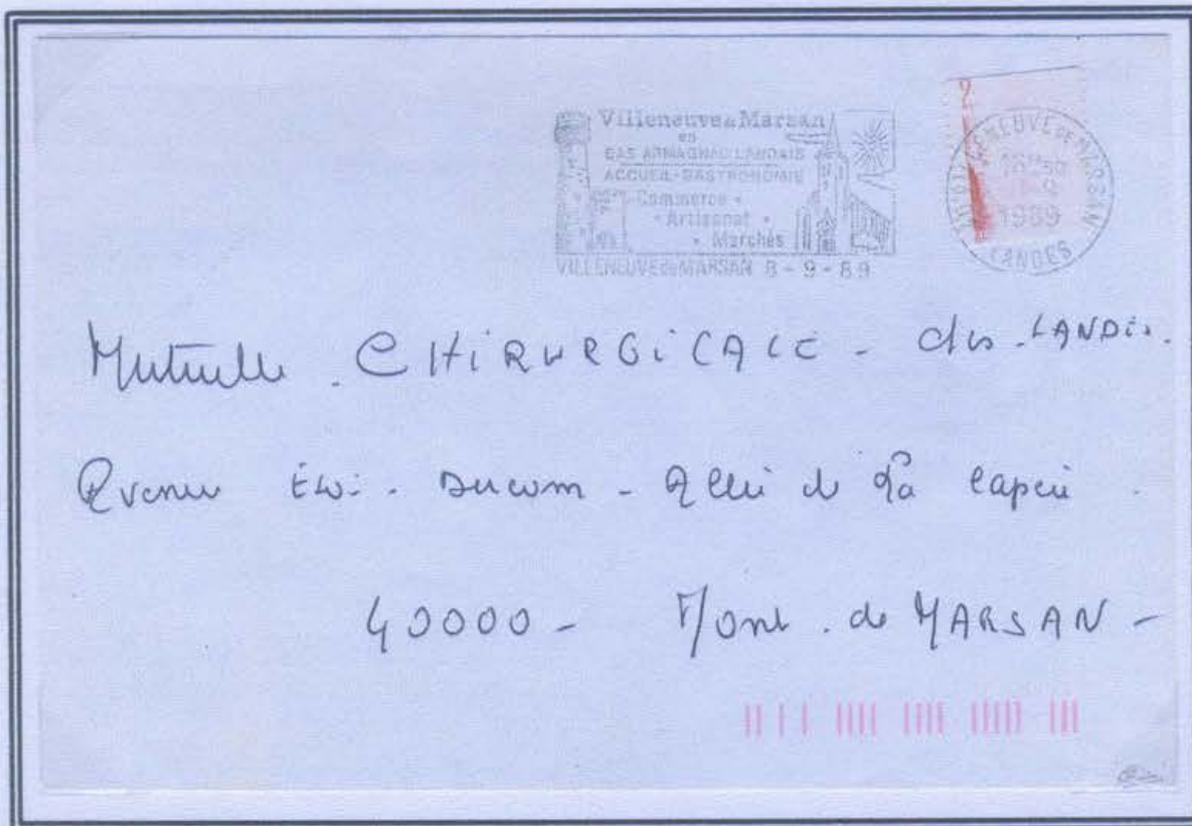
5 - LES CARNETS

5.2 - LES CARNETS OUVERTS

5.2.3 - LES DÉFAUTS D'IMPRESSION



Impression défectueuse sur carnet ouvert du 12^e tirage. Virole XXI.



Impression défectueuse sur pli du 1^{er} échelon de poids oblitéré à Villeneuve de Marsan en septembre 1989. Timbre case 5 provenant du même tirage. (S)

5 - LES CARNETS

5.2 - LES CARNETS OUVERTS

5.2.2 - LES ACCIDENTS DE FABRICATION

DEFAUTS DE MASSICOTAGE

Après collage de la couverture sur le bord gauche de la demi feuille, la confectionneuse sectionne l'ensemble toutes les 10 rangées de timbres soit 5 carnets. Les feuillets seront ensuite collés sur la tranche par paquets de 100. Chaque bloc de feuillets sera massicoté pour obtenir 5 fois 100 carnets prêts à la vente.



Décalage du massicotage qui donne naissance à un carnet de 5 timbres.
La marge inter-feuille non imprimée en partie supérieure aurait dû être chutée.



La pression du massicotage peut provoquer un glissement qui se traduit par un décalage de coupe.

IMPRESSION SUR RACCORD



Une rupture de papier peut produire ce type de raccord mais l'opération de rabotage de deux bobines est généralement la cause de ce type d'accident. Le raccord est alors posé de biais avec recouvrement de l'une sur l'autre. (3)

DECALAGE A L'ASSEMBLAGE ENTRE LES COUVERTURES ET LES FEUILLES DE TIMBRES

LA POSTE

10 TIMBRES-POSTE A 2,20 = 22 F

RESERVEZ VOS TIMBRES DE COLLECTION

Programmez arrivés des plus de 40 timbres pour un montant minimum à 200 F. Mettez vos timbres achetés dans votre album dans tous les bureaux de Poste.

POUR OFFRIR DES TIMBRES

- La collection philatélique (TP + national)
- La philatélie internationale (TP + mail)

DANS LES POINTS PHILATELIQUE

TARIF DU 1^{er} AOUT 1987

Jusqu'à 50 g	10 g	100 g
LETTRE	2,20	3,20
PLI NON URGENT	2,20	3,20

Présence de gullochis en partie haute du carnet.

LA POSTE

10 TIMBRES-POSTE A 2,20 = 22 F

RESERVEZ VOS TIMBRES DE COLLECTION

Programmez arrivés des plus de 40 timbres pour un montant minimum à 200 F. Mettez vos timbres achetés dans votre album dans tous les bureaux de Poste.

POUR OFFRIR DES TIMBRES

- La collection philatélique (TP + national)
- La philatélie internationale (TP + mail)

DANS LES POINTS PHILATELIQUE

TARIF DU 1^{er} AOUT 1987

Jusqu'à 50 g	10 g	100 g
LETTRE	2,20	3,20
PLI NON URGENT	2,20	3,20

Repère de coupe en partie basse du carnet.
Ce spot permet le massicotage des blocs de 5 carnets.

- LES CARNETS

.2 - LES CARNETS OUVERTS

2.5 - LES VARIÉTÉS

2.5.1 - LES VARIÉTÉS DE BARRES PHOSPHORESCENTES



Carnet ouvert du 8^e tirage daté du 1^{er} mars 1988. Virole XVIII.
Barres phosphorescentes abimées cases 5 et 10.



Timbres sans barres phosphorescentes sur carnet ouvert à couverture blanche.

5 - LES CARNETS

5.2 - LES CARNETS OUVERTS

5.2.6 - L'UTILISATION POSTALE



Pli du 2^e échelon de poids à destination de La Réunion.

Calcul de la taxe :
Taxe du 2^e échelon de poids : 3,70FRF +
Surtaxe aérienne 10 x 0,30FRF = 3,00FRF
Soit un montant total de 6,70FRF.



Pli du 2^e échelon de poids sur lettre recommandée R4. Tarif du 1^{er} août 1986.

Oblitération du 10 novembre 1986 par timbre à date A9 de Felletin (Creuse).

6 - LES ÉMISSIONS SURCHARGÉES

6.1 - SAINT PIERRE ET MIQUELON

6.1.1 - PRÉSENTATION

La loi 85-595 du 11 juin 1985 donne le statut de collectivité territoriale à l'archipel de Saint Pierre et Miquelon. Ce statut autorise cette collectivité à émettre ses propres timbres poste et les premières valeurs sont mises en vente à partir du 4 Février 1986.



Pli du 1^{er} échelon de poids posté le **dernier jour d'utilisation officielle du timbre de Métropole.**
Ce timbre continuera à avoir valeur d'affranchissement jusqu'au 31 Décembre 1986.

6.1.2 - L'IMPRESSION DES FEUILLES

Tirage unique réalisé le 30 Décembre 1985 sur la presse TD6-7. Virole J.



Bas de feuille avec repère électronique lors du 60^{ème} tirage. **Timbres au type 2.**

6 - LES ÉMISSIONS SURCHARGÉES

6.1 - SAINT PIERRE ET MIQUELON

6.1.2 - L'IMPRESSION DES CARNETS



La surcharge a été faite sur le 20^e tirage du 12 juin 1986 sur la presse TD6-5. Virole VI.
Les timbres sont au type 1.

6.1.3 - L'ÉMISSION PHILEXFRANCE

Une partie du premier tirage a fait l'objet d'une surcharge. Sa mise en vente aux guichets a eu lieu le 25 juillet 1988.



Bas de feuille surchargé issu de la presse TD6-1.

6 - LES ÉMISSIONS SURCHARGÉES

6.1 - SAINT PIERRE ET MIQUELON



Pli du 1^{er} échelon de poids posté le **premier jour d'utilisation officielle du timbre surchargé SPM.**



Pli du 1^{er} échelon de poids taxé pour une utilisation tardive du timbre de métropole. Tarif du 1^{er} août 1986.

Le timbre de métropole était accepté jusqu'au 31 décembre 1986

6 - LES ÉMISSIONS SURCHARGÉES

6.2 - L'ÉMISSION EN MONNAIE EUROPÉENNE

6.1.1 - PRÉSENTATION

Le 18 avril 1988 La Poste met en vente un timbre à 2,20 FRF Liberté de Gandon sur lequel l'imprimerie a apposé une surcharge portant mention « Ecu 0,31. » c'est à dire son équivalent en valeur monétaire européenne. Il sera imprimé en 55 millions d'exemplaires.



Pli du 1^{er} échelon de poids **le 1er jour de vente aux guichets le 18 avril 1988.**

Tirage unique (60è) réalisé du 6 au 15 avril 1988 sur la presse RGR2. Virole T.



29307-2

RGR-2

13.04.88

Bas de feuille non dentelé réalisé le 13 avril 1988.

5 - LES ÉMISSIONS SURCHARGÉES

5.2 - L'ÉMISSION EN MONNAIE EUROPÉENNE

5.2.2 - LA SURCHARGE TYPOGRAPHIQUE

La surcharge est réalisée à partir d'un cylindre typographique qui a été conçu pour imprimer la surcharge sur un développement de deux feuilles. Afin de faciliter le positionnement de cette dernière, un carré est disposé en bas du cylindre typographique entre les deux nappes et réglé sur le repère électronique (RE).

Une feuille sur quatre ayant le carré noir imprimé, nous retrouvons ce dernier soit sur le repère électronique soit seul.



La séparation des feuilles nappe 1 et nappe 2 étant faite par massicotage et par paquet de mille feuilles, la position de la découpe peut parfois varier d'où le déplacement du carré noir d'une nappe à l'autre.



6 - LES ÉMISSIONS SURCHARGÉES

6.2 - L'ÉMISSION EN MONNAIE EUROPÉENNE

6.2.3 - L'UTILISATION POSTALE



Pli du 1^{er} échelon de poids à destination du Canada.
Tarif Lettre dans le régime général (tarif spécial) du 1^{er} août 1987.



Pli du 1^{er} échelon de poids sur lettre recommandé R1 pour l'Allemagne. Tarif du 1^{er} août 1987.

Oblitération du 8 août 1988 par timbre à date A9 de St Die (Vosges).

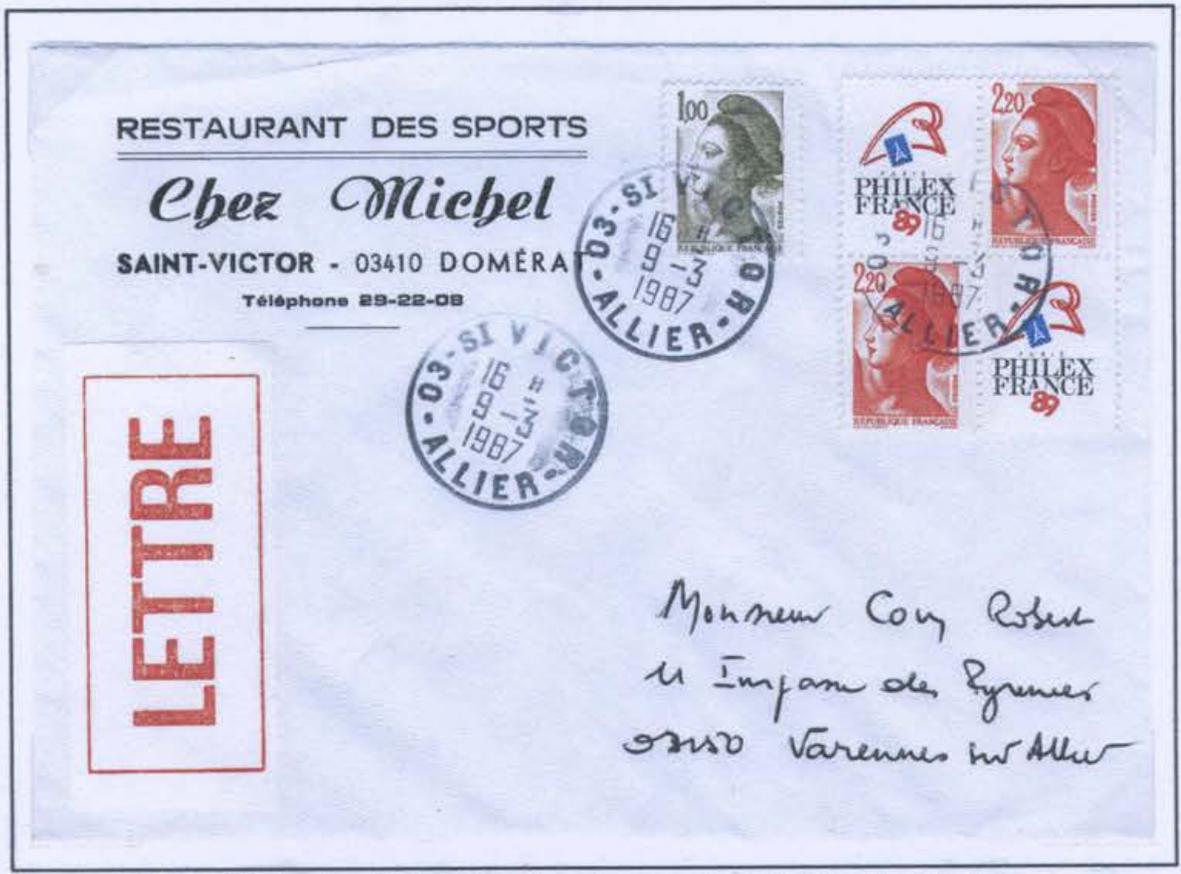


7 - LES ÉMISSIONS PHILEXFRANCE

7.1 - L'ÉMISSION AVEC VIGNETTE ATTENANTE AU TIMBRE

71.1 - PRÉSENTATION

Le 9 Mars 1987 une émission avec vignette représentant le logo de l'exposition PHILEXFRANCE est mise en vente dans les bureaux de poste. Elle sera retirée des guichets le 15 Septembre 1989.



Pli du 3^{ème} échelon de poids le 1^{er} jour de vente aux guichets. Tarif du 1^{er} Août 1986.



Bas de feuille avec repère électronique. La date d'impression n'est pas imprimée sur les feuilles de cette émission.

7 - LES ÉMISSIONS PHILEXFRANCE

7.1 - L'ÉMISSION AVEC VIGNETTE ATTENANTE AU TIMBRE

7.1.2 - LES VARIÉTÉS



Timbre haut de feuille sans barres phosphorescentes. (S)

7.1.3 - L'UTILISATION POSTALE

ATTESTATION DE DISTRIBUTION

Moyennant une taxe de 5,20 FRF ce service permet à l'expéditeur d'apporter la preuve qu'une lettre ordinaire a été émise ou distribuée par La Poste à une date précise et à une adresse déterminée.

Mise en place expérimentale en Mars 1986 (arrêté du 29 janvier 1986) dans trois régions (Aquitaine - Bretagne - Lorraine) et trois départements (59 - 71 - 83) pour les envois à l'intérieur de la région ou département concerné.



Pli du 1^{er} échelon de poids. Tarif Lettre du 1^{er} août 1986.
Oblitération mécanique SECAP du 16 avril 1987 et timbre à date A9 de Perros-Guirec (Cotes du Nord).

7 - LES ÉMISSIONS PHILEXFRANCE

7.2 - L'ÉMISSION AVEC LOGOTYPE



7.2.1 - PRÉSENTATION
Dans cette seconde émission, le logo de l'exposition est intégré au timbre.



Cette émission a été imprimée sur deux rotatives taille douce. TD6-1 pour le premier tirage, TD6-2 pour le second.



Lettre au 1^{er} échelon de poids le 1er jour de vente aux guichets



Epreuve d'artiste directe et épreuve d'artiste du bloc report.



7 - LES ÉMISSIONS PHILEXFRANCE

7.2 - L'ÉMISSION AVEC LOGOTYPE

7.2.2 - L'UTILISATION POSTALE



Oblitération « PAQUEBOT »

Pli du 1er échelon de poids déposé à Mossel Bay (Mosselbaai en afrikaans) en Afrique du Sud.

Tarif du 16 août 1988.

Navire Le POUNT
Voyage autour de l'Afrique sur la route de Nécho

Association POUNT
Musée de la Marine
Palais de Chaillot
75116 PARIS (France)

PHILACLAIRE
BEAUVAIS D.
13, Rue des Récollets
59400 CAMBRAI
☎ 071.81.25.60 - R.D. 71 A 171

35,20

PETIT PAQUET

02371

HORST F.
STENH, MANNSTR. 7

2800 BREMEN
R.F.A.

Schumann 7

Pli du 1er échelon de poids 100g au tarif « Petits Paquets » pour l'Allemagne. Tarif du 1^{er} août 1987.

Oblitération du 9 mars 1988 par timbre à date A9 de Bourlon (Pas de Calais).